



RAPPORT ANNUEL 2006

28 avril 2007

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTIVEMENT SOUTENU	4
<u>L'ASSOCIATION ET SES ACTIVITÉS</u>	<u>4</u>
Informer et outiller efficacement	4
Réfléchir ensemble, la journée d'étude du 30 septembre	5
Élargir notre bassin de recrues et encourager les adhésions	7
<u>SERVICES AUX MEMBRES</u>	<u>7</u>
Le développement de notre juridiction et les discussions en cours	7
Des services-conseils pour défendre ses droits	8
Un coffre à outils pour négocier efficacement	8
Une Caisse de sécurité des arts de la scène pour préparer sa retraite	8
Le contrat APASQ pour les indépendants	8
De la formation en continu pour se perfectionner	9
<u>NÉGOCIATIONS</u>	<u>9</u>
<u>CHAMPS CULTUREL ET ARTISTIQUE</u>	<u>10</u>
La Quadriennale de Prague 2007 (PQ07)	10
Le Musée du spectacle vivant	13
Fondation Jean-Paul Mousseau	13
REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	13
L'APASQ et le CALQ	13
FINANCES, l'équilibre entre revenus et charges	14
EN RÉSUMÉ, les grands dossiers de l'APASQ en perspectives pour 2007	15
GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISÉS	17
NOS PARTENAIRES	18

1. LE MOT DU PRÉSIDENT

Président de l'APASQ depuis le 8 avril 2006, cela fait presque un an que j'exerce cette fonction qui demande de la disponibilité et du temps. C'est pourtant avec un dévouement sincère que les administrateurs et moi-même tenons en vie notre association, malgré ces contraintes, fruits de nos engagements professionnels.

Nos membres ont pu profiter, cette année encore, de plusieurs cours et ateliers de formation et de perfectionnement leur permettant de suivre l'évolution des outils, techniques et usages de notre milieu. Ils ont été tenus informés grâce à nos publications informatiques et postales et peuvent se renseigner par téléphone auprès de l'équipe permanente.

Une recherche effectuée par Louise Boivin de la CSN a été présentée le 30 septembre 2006 sous la forme d'une importante journée de réflexion permettant d'échanger sur les conditions de travail et de vie de nos artistes. Nous donnerons suite en organisant sous peu de petites rencontres sectorielles pour vous proposer des avenues possibles afin d'améliorer la situation et de déterminer avec vous où aller.

Bien que la plupart d'entre nous aient manifesté notre désaccord des conventions qui ont établi des cachets trop bas, d'autres s'inquiètent de demander trop alors que la situation est difficilement viable. Ces choix personnels ont une incidence sur l'ensemble des praticiens. La relation d'amitié que l'on peut avoir avec un metteur en scène ou un producteur, ou dans certains cas, la nécessité immédiate de se nourrir doivent être évaluées dans une perspective plus large en considérant les effets à long terme sur les collègues.

Je souligne que les efforts de chacun feront bénéficier l'ensemble et que nos employés sont là pour vous conseiller et vous soutenir

Le contexte de stagnation budgétaire actuel dans le domaine de la culture exige désormais que les associations d'artistes soient vigilantes face aux transformations législatives suggérées par les divers gouvernements. Ces lois et règlements touchent plusieurs aspects de notre vie professionnelle et personnelle. Il faut rester particulièrement vigilant lorsqu'il est question de droit d'auteur, de CSST et de filet de sécurité sociale susceptible d'aider les travailleurs autonomes à obtenir une certaine protection. Ainsi, l'APASQ se doit d'être impliquée dans les débats qui touchent aux trop rares privilèges d'être un artiste.

La poursuite des négociations, les activités de promotions de nos artistes, la possibilité de nouvelles conventions signées nous poussent à devoir recruter de nouveaux employés. C'est pourquoi les cotisations syndicales devront demeurer à 4 % encore cette année. Un taux élevé, que nous souhaitons pouvoir diminuer dans un avenir rapproché.

Le milieu du théâtre est en ébullition, les États Généraux prendrons place cet automne, soyez assurés que l'APASQ prendra soin de défendre les intérêts et la place qu'occupe les artistes qu'elle représente, et souhaitons que l'année 2007 soit des meilleures.

L'APASQ représentait deux cent quarante huit (248) membres en date du 31 décembre 2006 et cent quarante et un (141) permissionnaires.

Vincent Lefèvre
Président
Association des professionnels des arts de la scène du Québec

2. UN CONSEIL D'ADMINISTRATION SOUTENU PAR UNE ÉQUIPE DÉVOUÉE

Le Conseil d'administration de l'APASQ est composé de neuf administrateurs élus soit un président et huit administrateurs, dont un représentant de la région de Québec. Les administrateurs prennent part aux délibérations et aux décisions du Conseil et définissent les mandats qui sont attribués aux employés de l'APASQ.

L'association adhère à la déclaration de principe de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) qui a pour objectif l'étude et l'avancement des intérêts sociaux, professionnels, économiques et politiques de ses membres, par l'action collective qui inclut la négociation et la conclusion des ententes collectives et ceci, sans distinction de race, de sexe, de langue, d'opinion politique ou religieuse, d'orientation sexuelle.

Président : Monsieur Vincent Lefèvre, concepteur de décors.

Vice-Présidente : Madame Patricia Ruel, conceptrice d'accessoires et de décors.

Secrétaire : Madame Marie-Josée Lanoix, conceptrice de décors et costumes.

Trésorier : Monsieur David Gaucher, concepteur de décors.

Administrateur : Madame Julie Morel, conceptrice de costumes, accessoires et marionnettes.

Administrateur : Monsieur Martin Gagné, concepteur d'éclairages.

Administrateur : Monsieur Jonas Veroff-Bouchard, concepteur de décors.

Administrateur : Madame Anne-Séguin Poirier, conceptrice de décors.

Administrateur : Madame Geneviève Tremblay, conceptrice de décors, costumes et accessoires.

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à douze reprises cette année :

8 mai, 9 juin, 28 juillet, 23 août, 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre et 11 décembre 2006, le 7 février, 27 février, 5 et 16 avril 2007.

L'équipe permanente de l'APASQ est mandatée par le conseil d'administration pour ce qui est de son fonctionnement et de la définition de ses objectifs. Elle se compose de :

Monsieur Mario Campbell, coordonnateur, Madame Josiane Fontaine-Zuchowski, adjointe administrative qui agit aussi comme responsable des communications sur des projets spéciaux (rédaction du *Didascalie* et du répertoire des membres) ainsi que de Mesdames Nathalie Barabé et Julie Emery qui occupent ensemble le poste de secrétaire administrative.

Les communications de l'APASQ sont sous la responsabilité à temps partiel de Madame Brigitte Gazaille.

Notre comptabilité est rédigée par Madame Caroline Landry à raison d'une journée par semaine.

Mesdames Francine Bousquet, Nathalie Belleau et Monsieur Sylvain Côté agissent comme conseillers syndicaux pour la Fédération nationale des Communications / Confédération des Syndicats nationaux (FNC/CSN). Monsieur Jean-Marie Vézina agit comme conseiller à la mobilisation pour les négociations et Madame Danielle Hébert du Conseil Central de la CSN était responsable de l'organisation et de la planification de la journée d'étude du 30 septembre 2006.

3. L'ASSOCIATION ET SES ACTIVITÉS

3.2 Comment informer et outiller efficacement nos membres ?

- Par la parution du *Didascalie*. En 2006, nous avons instauré une version électronique de ce bulletin de liaison et il a été publié plus fréquemment.

- Par le maintien d'outils de communication comme le *Saviez-vous que?* et l'*Info-négo*, diffusés par courriel et par la poste et qui informent nos membres sur plusieurs sujets pertinents.
- Par la publication annuelle de statistiques portant sur les cachets reçus par nos artistes et sur les subventions reçues par les producteurs, permettant ainsi à nos membres de mieux se positionner dans leurs négociations individuelles.
- Par la publication et la diffusion annuelle de plus de sept cents (700) *Répertoires des membres*.
- Par la diffusion d'une foule d'informations utiles sur notre site Web. Une mise à jour régulière de notre site n'a pu être effectuée. Nous sommes actuellement à transformer l'imagerie visuelle de notre site ce qui permettra d'enrichir celui-ci de rubriques nouvelles puis éventuellement d'une base de données utile à la négociation de contrats. Nous offrons également la possibilité aux producteurs d'effectuer des transactions en ligne (demande de contrat, formulaire de remise, etc.). Nous souhaitons enfin mettre sur pied une vitrine permettant à nos membres d'insérer des images de leurs conceptions.
- Par le rapport de notre *Mission d'examen pour l'état des résultats financiers au 31 décembre 2006*, disponible sur demande à l'APASQ. *L'État des résultats financiers* sera approuvé lors de notre prochaine assemblée générale annuelle au printemps 2007.

3.2 Réfléchir ensemble, la journée d'étude du 30 septembre

L'APASQ et ses membres ont poursuivi la réflexion amorcée le 25 mai 2003 lors du forum qui avait pour thème *Une question de survie*. Toujours au studio théâtre Claude Gauvreau de l'UQAM c'est le 30 septembre 2006, que Madame Louise Boivin, Chercheur au service des relations de travail de la CSN et diplômée en Sciences politiques, nous présentait son rapport : « Ensemble valorisons notre métier » qui trace le portrait des conditions de vie et de pratique de nos membres. La présentation a été regroupée en cinq étapes. Il y avait « L'état de la situation » présentées en deux parties ; « Les fonctions et la rémunération de d'autres professions comparables » ; « Les subventions données par les gouvernements » et pour terminer une réflexion sur les mesures à prendre pour modifier la situation « Prendre la mesure de notre travail ». Un compte-rendu de cette journée d'étude et le rapport de Louise Boivin sont disponibles à l'APASQ.

L'animatrice de la journée était Madame Ariane Émond, journaliste qui travaille aussi comme auteure conseil pour le cinéma en plus de faire de l'animation. Elle a participé à la création de la revue « La vie en rose ».

Nous étions près de 80 participants à cette journée d'étude. Un enregistrement audio a été réalisé.

Parmi les personnes participantes, Madame Chantal Larouche, présidente de la FNC/CSN a rappelée que la Fédération soutient l'APASQ depuis 1990. Elle souhaiterait aujourd'hui que l'on réfléchisse aux questions suivantes : comment obtenir une rémunération plus équitable pour les travailleurs de l'ombre ? Quels seront les moyens à prendre pour y arriver ? L'énergie et le talent sont présents, il faut trouver les moyens pour assurer le changement.

Voici quelques extraits des discussions de la journée :

Monsieur Vincent Lefèvre, nouveau président de l'APASQ a encouragé les personnes participantes (invités et membres) à échanger entre eux afin de trouver des buts en fonction d'améliorer les conditions de travail de nos artistes.

Afin d'envisager l'avenir, les objectifs suivants ont été défini pour cette journée d'étude :

- sensibiliser les membres sur la valeur accordée à leur travail, à la précarité et à la dégradation des conditions de travail ;
- prendre la mesure du travail d'une personne conceptrice ;
- interpellier les organismes qui octroient les subventions ainsi que les producteurs en matière de pratiques en rémunération ;
- débattre des pistes d'action pour améliorer la rémunération ;
- se préparer aux « États généraux du théâtre » organisés par le CQT pour octobre 2007.

Monsieur David Gaucher, scénographe reconnu et actuellement le trésorier de l'association, nous a parlé du travail de concepteur de décors à l'aide d'une présentation graphique en trois tableaux avec le logiciel « power point ».

Le premier tableau exposé identifiait les quatre catégories de personnes conceptrices actuellement reconnues par la CRAAAP. Il présentait une grille d'identification de certaines des principales tâches réalisées par ces artistes et un tableau servant à noter les heures effectuées pour ces tâches. Voici certaines rubriques identifiées : Heures réalisées pour les réunions, la recherche, les maquettes préliminaires, finales, re-travail de la conception, suivi d'ateliers et de montages, répétitions, enchaînements, effectuer le suivi du budget et administration.

Le deuxième tableau nous décrivait le temps alloué pour un projet de conception de décor : 318 heures.

Le troisième et dernier tableau exposait les dépenses d'un travailleur autonome par mois pour l'exploitation d'un espace avec bureau et ordinateur : 1 283 \$ de frais par mois. David rappelait que les personnes conceptrices doivent se considérer comme de petites entreprises.

Ariane pose la question à David et à Vincent : À savoir où le « bas blesse » dans la situation actuelle ?

Vincent considère que la préparation d'un projet demande beaucoup de temps dans son développement. Pour quelqu'un de l'extérieur, le temps réel consacré est difficilement identifiable, donc comptabilisable.

David confirme que le temps alloué est mal compris des organismes qui subventionnent et même de certains producteurs et directeurs de production. La réponse réside dans la capacité d'évaluer le temps consacré à un projet. Avec une moyenne de 318 heures par projet, ce n'est pas possible d'en réaliser plus que six en une année.

Ariane interroge sur la reconnaissance de l'expérience « le *background* influence-t-il le cachet » ?

David et Vincent confirment que ce n'est pas considéré et que les cachets payés dans les théâtres sont presque les mêmes depuis 15 ans.

Ariane demande si la capacité de gérer le stress c'est important ?

Oui c'est important et Vincent rappelle que les cachets minimums négociés ne tiennent pas compte de cette réalité.

Selon David, le vrai stress c'est comment payer tes factures de Bell, d'Hydro-Québec etc. Ce qui agit sur ton fonctionnement.

Ariane demande si un conseil peut être formulé aux étudiants, aux gouvernements, aux producteurs ?

David souhaite que les étudiants apprennent à évaluer leur travail, que les producteurs comprennent que le travail des personnes conceptrices a une valeur même dans les moments de « page blanche » et que tous se rappellent que concevoir c'est d'abord chercher des idées.

Parce qu'on aime tous ce que l'on fait, Vincent souhaite que l'on arrive à vivre de notre métier.

Afin d'organiser les changements nécessaires pour améliorer les conditions de vie et de pratique de nos membres, le CA de l'APASQ a reçu le mandat de faire un plan d'action qui permettra d'atteindre nos objectifs et ce en 2007-2008. Le 2 décembre à Québec sous la présidence de Madame Danielle Hébert et avec la participation de nos conseillers syndicaux, la structure d'un plan a été élaborée par le CA. C'est le comité de suivi et de mobilisation qui s'assure maintenant de son exécution.

3.3 Élargir notre juridiction, notre bassin de recrues et encourager les adhésions

Nous avons déposé auprès de la CRAAAP une demande de reconnaissance élargie le 24 juillet 2003. Des auditions ont eu lieu à l'automne 2006 et à l'hiver 2007. Nos représentations se sont terminées le 14 mars 2007. Notre procureur était Me Éric Lévesque du service juridique de la CSN. Ainsi, parmi les artistes visés dont nous souhaitons assurer la défense se retrouvent « toutes les personnes conceptrices d'accessoires, de marionnettes, de maquillages, de coiffures ». En ce qui concerne les régisseurs et les assistants metteurs en scène nous avons retirés notre demande pour le moment.

Tous ces artistes travaillent dans les domaines de production artistique suivants : théâtre, théâtre lyrique, musique, danse et variétés.

Nous avons aussi poursuivi nos visites dans les écoles de théâtre. Ces membres potentiels sont mal préparés à affronter la négociation de leurs premiers contrats et les obstacles de leur nouvelle vie professionnelle. Nous souhaitons entretenir des contacts de manière régulière en développant ces rencontres avec les finissants en production et en conception, afin d'apporter à la relève tout l'appui nécessaire.

4. SERVICES AUX MEMBRES

L'APASQ a pour mandat l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux, moraux et professionnels de ses membres, au moyen de la négociation d'entente collective, de la représentation politique, de l'élaboration d'outils économiques et du développement de programmes de formation.

L'association a aussi comme mission de promouvoir et de diffuser la création scénographique québécoise en organisant des expositions nationales et internationales, des colloques, des tables rondes et des conférences.

4.1 Conventions collectives : développement et discussions en cours

Élargir nos ententes en fonction de notre juridiction ce serait de signer des conventions collectives avec les compagnies de production en opéra, en danse, en multimédia et avec les producteurs privés en théâtre les plus importants qui ne sont pas membres d'aucune association de producteurs.

4.2 Des services-conseils pour défendre ses droits

Les services-conseils que nous offrons à nos membres visent à couvrir leurs besoins en information, en protection de leurs droits et en amélioration de leurs conditions de vie, y compris du point de vue des avantages sociaux. Nous veillons également à les diriger correctement vers les professionnels et les personnes-ressources les plus à même de répondre adéquatement à leurs questions.

Notre site Web présente actuellement les conventions collectives négociées ces dernières années et d'autres communications importantes. Un service de consultation personnalisé permet de vulgariser le contenu pour une meilleure compréhension des différentes conventions et des lois auxquelles les membres sont assujettis. Sachant aussi que l'Internet est devenu un outil indispensable et efficace pour la diffusion et la promotion des activités de notre association, nous mettons une emphase particulière sur l'exploitation de ce moyen de communication. Notre principal souci est désormais de mettre à jour notre site et de l'enrichir avec constance et régularité en apportant toute l'information pertinente au sujet de l'APASQ.

4.3 Un coffre à outils pour négocier efficacement

Nous avons constitué une base de données sur les cachets versés par les producteurs depuis les huit (8) dernières années afin de suivre l'évolution de la rémunération des professionnels et d'aider les membres dans leurs négociations de contrats. Nous voulons éventuellement offrir aux membres, par l'intermédiaire de notre site Web, d'autres outils pour faciliter la négociation de contrats.

4.4 Formulaire de contrat indépendant

Depuis le 1^{er} mars 2003, toutes les personnes membres de l'APASQ, incluant les membres associés, peuvent utiliser un formulaire de contrat d'embauche APASQ avec tous les producteurs qui n'ont pas d'entente collective signée avec nous. Il est dans l'intérêt de nos membres de se procurer ces formulaires auprès de l'Association afin de bénéficier d'une plus large protection. Ce contrat offre aussi l'avantage aux compagnies qui engagent de ne pas avoir à formuler leur propre contrat. Au cours des trois dernières années, 45 contrats de ce type ont été signés entre une compagnie et un membre de l'APASQ.

4.5 Une Caisse de sécurité des arts de la scène (CSAS) pour préparer sa retraite

L'APASQ, depuis 1997, a mis en place la Caisse de sécurité des arts de la scène, un fonds de retraite collectif qui permet aux membres de bénéficier de certains avantages fiscaux et d'économiser pour les vieux jours. Les membres de l'APASQ ainsi que les producteurs qui les engagent y cotisent.

Nous avons mentionné l'an dernier l'importance de former un conseil d'administration distinct de celui de l'APASQ. Nous présenterons ces nouveaux statuts et règlements aux membres à l'AGA du 28 avril 2007.

Le MCCQ procède actuellement à l'analyse des diverses formes de caisses de sécurité qui existent chez les associations d'artistes afin d'évaluer la possibilité d'uniformiser tous les systèmes, voire de fusionner les caisses. C'est un dossier à suivre.

4.6 La formation continue pour se perfectionner

Nous considérons la formation continue comme un volet essentiel au développement professionnel des artistes créateurs de la scène. Voici les projets offerts en formation continue pour cette dernière année : Dessin de costumes par ordinateur; éclairage Urbain; lecture de musique; le concepteur et la gestion (négociation de contrats); le concepteur et la gestion (évaluation des coûts et recherche de matériaux).

Toutes ces formations ont pu se concrétiser grâce au CQRHC et à la participation financière d'Emploi-Québec. Madame Sylviane Thibault a été remplacée par Line Nadeau qui assure la coordination des formations.

5. NÉGOCIATIONS

ADISQ :

L'ADISQ et l'APASQ se rencontrent depuis le 27 mai 2004. Nous avons signé en juin 2006 une entente permettant de retenir une cotisation syndicale chez les concepteurs travaillant pour certains producteurs de l'ADISQ. Depuis décembre 2006 les parties font le point sur l'ensemble des articles acceptables dans le cadre d'une entente de première convention collective. La prochaine rencontre avec l'ADISQ est prévue pour le 9 mai 2007.

TAI :

Depuis le 3 février 2005 nous avons rencontré TAI à 13 reprises. Le 2 mai 2006, l'APASQ déposait un projet mis à jour. Les nouveaux cachets minimums proposés par l'APASQ dans chacune des catégories de salles correspondent à la moyenne des plus petits cachets payés depuis cinq ans dans chacune des catégories de salles. De plus, comme la redevance est actuellement payée à la 26^e représentation et qu'elle serait dorénavant payée à la première représentation, nous avons soustrait 25 représentations à 2 % du cachet minimum payé à notre moyenne calculée. TAI doute toujours de nos chiffres. Jusqu'à maintenant nos rencontres nous ont permis de définir une entente possible sur plusieurs dispositions. Il y aurait : l'intégration des concepteurs d'accessoires, les tâches relevant d'un concepteur seraient exclues de la réalisation, la participation du producteur à la CSAS passerait à 13 % après trois ans, des textes préciseraient la co-production, la cession d'un spectacle, la signature d'une licence d'exploitation, l'actualisation des frais de déplacement, d'hébergement et de subsistances. TAI n'accepte toujours pas une augmentation des tarifs de 3 % par année jusqu'à la signature d'une nouvelle entente. TAI a déposé une proposition monétaire le 23 mars 2007. Le comité de négociation de l'APASQ attend la confirmation d'une rencontre en mai avec TAI afin de réagir à cette proposition.

APTP :

La première rencontre entre l'APTP et l'APASQ a eu lieu le 4 mars 2005. L'APTP proclame haut et fort que le statu quo actuel convient et que les demandes budgétaires de l'APASQ sont beaucoup trop élevées pour la capacité de payer de ses compagnies.

L'effort manifesté par l'APTP correspond à une augmentation de 6% des tarifs minimums qui n'ont pas évolué depuis mars 2001. Ce qui n'est pas acceptable pour l'APASQ.

Vous serez bientôt appelés à signer de nouveaux contrats pour la saison d'été 2007. L'APASQ vous rappelle certaines demandes : une mise à jour des cachets minimums en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie depuis 2001, le paiement d'une redevance à la première représentation, la participation du producteur à la CSAS à raison de 13% du cachet et des droits

versés, la reconnaissance des concepteurs d'accessoires et l'admission que la fabrication et l'installation des éléments scéniques ne sont pas les tâches d'un concepteur

Devant l'impasse de nos discussions à notre rencontre du 27 mars dernier, l'APASQ a référé le dossier à la médiation.

Comités de négociations et conseillers syndicaux

Voici les noms des membres qui participent aux divers comités de négociations : ADISQ, Bob Breton, Vincent Lefèvre, Mireille Vachon ; APTP, Sylvain Letendre ; TAI, Olivier Landreville.

Le comité de suivi et de mobilisation est composé de : Carol Clément, David Gaucher, Olivier Landreville, Vincent Lefèvre, Sylvain Letendre et Geneviève Tremblay.

Nos conseillers syndicaux sont : Nathalie Belleau, Francine Bousquet, Sylvain Côté et Jean-Marie Vézina.

Tous ces projets de négociation seront présentés en assemblée générale pour être acceptés.

.

6. CHAMPS CULTURELS ET ARTISTIQUES

6.1 Quadriennale de Prague 2007 (PQ07)

Du 14 au 24 juin 2007, la Quadriennale de Prague tiendra sa onzième exposition internationale de scénographie et d'architecture de théâtre contemporain, PQ07. Tous les quatre ans, depuis 1967, la République Tchèque, parrainée par l'Unesco et soutenue par le ministère de la Culture, réunit en un seul lieu près de 3400 exposants de plus de cinquante pays.

La Quadriennale (PQ07) a lieu dans un magnifique édifice de style art nouveau datant de 1891. Cet événement unique de grande renommée présente, au grand public et aux professionnels des arts de la scène, un état actuel de la création scénographique dans le monde. Des colloques, ateliers et expositions y sont présentés et chaque pays expose différentes réflexions et réalisations qui mettent en valeur les travaux les plus importants de ses scénographes et architectes de théâtre. Cette année, 60 pays sont représentés.

Notre thème : « DE L'IDÉE AU DESSIN : LES TRACES DU PROCESSUS CRÉATEUR. Le projet APASQ / OISTAT(SRC) »

Nos commissaires d'exposition (Véronique Borboën, scénographe et professeur à l'Université du Québec à Montréal et Nathalie Rewa, professeur à l'Université de Kingston), ont choisi la mise en valeur du processus de création qui mène aux maquettes finales. C'est dans la solitude de leurs ateliers que les créateurs préparent et élaborent leurs travaux. Ils ne travaillent pas de la même façon mais tous procèdent par étapes et ces étapes laissent des traces. C'est ce que notre thème veut mettre en valeur. La multiplicité des démarches sera à l'image de la mosaïque culturelle canadienne. Les travaux préliminaires exposés seront soutenus par une réflexion des artistes sur leur art et leurs conditions de créateurs.

L'univers visuel qui supportera les œuvres de nos exposants a été réalisé par Anne-Marie Matteau, architecte et scénographe. Sa conception est annexée à ce projet.

Inscription, l'APASQ comme opérateur de l'organisation

Le Canada participe depuis 1967. Cet événement culturel, qui attire des professionnels et des visiteurs du monde entier, est une vitrine importante pour le rayonnement de nos artistes créateurs

en art de la scène pour présenter la fine pointe de leurs conceptions. En plus du volet réservé aux professionnels, l'APASQ, fondée en 1984, est inscrite aux sections vouées aux architectures de théâtre et aux écoles de théâtre. Une autre activité, le Scenofest, est organisée pour les étudiants par une inscription individuelle des participants qui permet aux futurs concepteurs de tous les pays de travailler ensemble et de partager leurs idées et leurs cultures. Cette exposition est un lieu privilégié pour saisir l'évolution du design en théâtre dans le monde. L'APASQ, qui participe aux quadriennales depuis 1991, a fait parvenir son inscription et agit comme opérateur pour le Canada. Cette responsabilité exige de s'assurer que l'ensemble des concepteurs, architectes et écoles de théâtre au Canada qui évoluent en arts de la scène puisse être informés de notre projet et stimulés à s'inscrire dans l'orientation de notre thème. Un jury international décerne un grand prix, le Triga d'or, au pays ayant le mieux représenté son thème en accord avec le concept de mondialisation de la Quadriennale. Sept médailles d'or sont également décernées pour les différentes catégories. Signalons que, lors de sa dernière participation en 2003, la scénographie de l'aire d'exposition de l'APASQ, conçue par le scénographe Raymond-Marius Boucher, s'est vu décerner un diplôme honorifique remis par le Ministère de la Culture de la République Tchèque pour « la clarté de son expression et l'esprit national qui s'en dégage ». On ne saurait sous-estimer l'importance d'inscrire le travail scénographique canadien dans une perspective mondiale. En participant à la Quadriennale, l'APASQ remplit un de ses principaux mandats depuis 1984, qui est de promouvoir et de diffuser la création scénographique québécoise.

Organisation, OISTAT(crs/src) comme partenaire de l'APASQ

La société de recherche du Canada de l'Organisation internationale des scénographes, techniciens et architectes de théâtre (OISTAT SRC/CRS) a été incorporée en juin 2005 à Vancouver et est associée à l'OISTAT fondée en 1968. Pour PQ07 ce partenaire de l'APASQ permet d'unir nos efforts pour améliorer les communications sur l'ensemble du territoire canadien.

L'OISTAT(src/crs) n'apporte aucune contribution financière directe au budget. Le soutien concerne la recherche de partenaires qui nous aident à accomplir notre projet. Une entente de fournitures de services et de matériaux avec les ateliers du Centre national des arts (CNA) à Ottawa a été possible grâce à Peter McKinnon de l'OISTAT(src/crs).

Des représentations se poursuivent afin d'obtenir les ressources nécessaires pour la production d'un catalogue de notre exposition.

Les retombées, pour le Québec et le Canada

Cet événement n'est pas une foire commerciale. La connaissance acquise et transmise est beaucoup plus orientée vers une démarche intellectuelle par la représentation du caractère artistique de notre société. Un autre effet de levier est la participation des grandes écoles de théâtre et de leurs étudiants. La Quadriennale a toujours servi de catalyseur pour les futurs scénographes. Des rencontres se font avec les plus grands praticiens de la scène au monde. La relève est un élément primordial pour la continuité de la pratique de la scénographie au Canada et par conséquent au Québec. La possibilité pour les étudiants de confronter leur travail avec celui de leurs pairs et d'établir un réseau de contacts avec des professionnels aide à assurer l'avenir des arts de la scène non seulement au Canada et au Québec, mais aussi dans le monde. Il y a 14 écoles inscrites. Comme lors de ses participations précédentes aux quadriennales, l'APASQ prévoit présenter l'exposition conçue pour PQ07 dans différents lieux de diffusion. Un calendrier de tournée avec le budget nécessaire sera préparé dans les prochains mois. Les lieux visés sont les Maisons de la culture, afin de permettre ainsi au grand public montréalais d'avoir accès aux œuvres de leurs meilleurs artistes, le CNA à Ottawa et diverses écoles de théâtre au Canada.

Budget, il doit être à la mesure de nos objectifs

Malgré le soutien du CALQ, du CAM et possiblement du CAC, nous sommes toujours à la recherche de financement.

La production d'un catalogue d'exposition demeure toujours impossible. Bilingue, il serait un outil accessible à la fois aux praticiens, aux chercheurs et au grand public. C'est un outil de diffusion essentiel pour présenter les différents créateurs de la communauté théâtrale canadienne sur la scène internationale. Portrait de la scénographie d'aujourd'hui, il constitue une source de documentation précieuse accessible à des générations de scénographes et de chercheurs universitaires dans un domaine où les archives sont encore trop rares.

La planification des tâches à réaliser afin de démarrer le projet a été effectuée par le comité organisateur. En plus des commissaires, Véronique Borboën et Natalie Rewa, le comité organisateur est composé de Peter McKinnon, représentant de l'OISTAT(src/crs) et professeur à l'université d'York à Toronto, David Vivian, membre de l'APASQ et professeur à l'Université Brock en Ontario, David Gaucher, scénographe et Trésorier de l'APASQ, Vincent Lefèvre, scénographe et nouveau Président de l'APASQ et Mario Campbell, coordonnateur pour l'APASQ. De plus, Signe Sturup, stagiaire de l'Université York, et Allison Green, conceptrice de costumes et administrateur sur le conseil d'administration de l'ADC, ont aussi participé aux travaux du comité

Les personnes suivantes sont ou devront être embauchées afin de réaliser le projet :

Deux **commissaires d'exposition**, Nathalie Rewa et Véronique Borboën assurent la coordination artistique entre les scénographes, architectes et étudiants du Canada et les organisateurs de la Quadriennale. Elles ont défini le thème et l'orientation de la présentation canadienne, et feront la sélection des œuvres retenues. Elles ont rédigé les textes pour l'appel des candidatures des trois catégories. Elles seront présentes à Prague en juin 2007 pour faire les représentations et les communications nécessaires.

Une **agente aux communications et aux relations publiques**, Brigitte Gazaille, s'occupe de la réalisation des communications, de la mise en place d'un site web et de la préparation des documents pour les protocoles d'intervention de l'APASQ.

Une **conceptrice**, Anne-Marie Matteau, a défini l'orientation visuelle de l'aire d'exposition et dirigera la réalisation de la conception visuelle du projet, en fonction du budget établi et des orientations du thème choisi par les commissaires. Il est normal qu'une attention toute particulière soit accordée au travail du scénographe qui devra mettre en valeur le travail d'autres scénographes dans un espace dynamique tout en posant lui-même un geste scénographique fort qui reflétera la pertinence et la vitalité de la scénographie du Canada.

Un **directeur technique**, Francis Laporte, doit assurer la réalisation technique, le transport, le dédouanement et le montage des éléments visuels à Prague.

Le projet nécessite aussi l'embauche temporaire d'une **personne traductrice**, ressource essentielle pour la production du catalogue dans les deux langues officielles. La Quadriennale exige aussi la traduction en tchèque des notices de l'exposition, des cartons d'invitation et des documents officiels.

Les services d'une **webmestre**, Anouchka Boyer, d'une **personne graphiste**, à déterminer, et d'une **personne photographe**, à déterminer, seront retenus d'une façon ponctuelle.

Trois personnes, bénévoles, assument la coordination avec les écoles pour s'assurer de la sélection, de l'envoi des œuvres et de la participation active des étudiants sur place. Il s'agit de Kathleen Irwin de l'Université de Regina, de David Vivian de l'Université Brock et de Marie-Josée Lanoix du Collège Lionel-Groulx.

Le site web de l'APASQ (www.apasq.org) annonce la procédure pour inscrire sa candidature comme professionnel, architecte de théâtre et ou école de théâtre.

Notre site fait également un lien utile avec le site de PQ07 (www.pq.cz).

6.2 Le Musée de la scénographie

Il faut poursuivre nos interventions pour témoigner de la nécessité dans le paysage culturel québécois d'un centre d'archives scénographiques, lieu de préservation d'une part importante de notre patrimoine théâtral. Notons que la responsabilité des archives nationales a été transférée à la BNQ en décembre 2004.

6.3 La Fondation Jean-Paul Mousseau

La Fondation Jean-Paul Mousseau possède la charte privilégiée d'un organisme caritatif permettant une fructueuse association en vue du développement d'un projet comme le Musée du spectacle vivant.

L'UQAM demeure un partenaire précieux de la Fondation puisque sa collection y est actuellement entreposée.

Une réflexion doit se poursuivre en 2007 sur les projets d'avenir de la Fondation qui est sous la responsabilité de l'APASQ depuis 1999.

7. REPRÉSENTATIONS ET CONCERTATIONS

En 2006, le président de l'APASQ est intervenu auprès du CALQ, du CQT, de la CRAAAP et a siégé sur un comité *ad hoc* rassemblant toutes les associations d'artistes. D'abord regroupé pour proposer une réforme profonde de la loi sur le statut de l'artiste, le comité travaille à des recommandations sur l'amélioration des conditions de vies des artistes et les effets, s'il devait en avoir, des modifications apportées aux lois (L. R. Q., c. S-32.01 et S-32.1). La formation de ce comité fait suite à l'application des recommandations de la Ministre de la Culture et des Communications, Madame Line Beauchamp, qui se retrouvent dans le document intitulé *Pour mieux vivre de l'art*.

L'APASQ siège à l'Association québécoise du théâtre (AQT) et est représentée par Madame Patricia Ruel.

L'APASQ est membre de la Fédération nationale des communications (FNC/CSN).

L'APASQ a entrepris, en février 2006, une participation à une table de concertation sur la santé et la sécurité au travail avec d'autres associations d'artistes. Ce comité est organisé par la CSST et présidé par Monsieur Raymond Legault de l'UDA.

8. L'APASQ et le CALQ

Par ses diverses interventions au cours de l'année 2006, l'APASQ a manifesté à plusieurs reprises son mécontentement face à l'absence d'effets sur les cachets des artistes qu'on eu les augmentations considérables des subventions du CALQ aux compagnies de théâtre depuis les cinq dernières années, principalement chez TAI.

Ces augmentations de subventions, rappelons-le, devaient à l'origine améliorer spécifiquement les conditions de vie des artistes.

Lors de l'assemblée annuelle du CALQ avec les associations, en juin dernier, Monsieur Yvan Gauthier (Directeur général) nous informait que les analyses effectuées par le CALQ démontrent que les 28 millions de dollars destinés, entre 2000 et aujourd'hui, à consolider la situation des artistes, ont été utilisés à augmenter la capacité de produire du milieu. Sans que le niveau de vie

des personnes ne s'améliore. La pauvreté n'a qu'été étalée à un plus grand nombre sans qu'il n'y ait de résultat structurant à long terme. L'APASQ pense qu'il faut mettre en place des mécanismes administratifs qui assurent que l'argent est dédiée aux personnes conceptrices.

L'APASQ a fait des représentations auprès de Monsieur Alain Fillion (Directeur théâtre, cirque, multimédia) pour faire valoir nos besoins en subventions pour PQ07, afin de s'entendre sur une formule de remboursement de cachets ou de redevances à nos artistes dans le cadre du boycott scolaire et pour relancer le projet des plans de salles du Québec.

Sur un autre thème, L'APASQ réitère également l'importance pour le CALQ d'élargir le spectre des compétences recherchées lors de la formation des jurys, dans ses comités consultatifs, de même que sur son conseil d'administration pour y inclure des concepteurs susceptibles d'apporter un éclairage différent sur les projets qui sont soumis au CALQ de même que sur les grandes orientations de l'organisme.

9. FINANCES, toujours à la recherche de l'équilibre entre revenus et charges

Malheureusement l'APASQ termine l'année avec un déficit important.

L'année 2006 a nécessité l'embauche de deux personnes à temps partiel aux communications. En été, il faut préparer et assurer la publication du répertoire des membres et de faire la recherche des commandites utiles à son financement. Par la suite, une journée par semaine a été consacrée à la rédaction du bulletin électronique *Didascalie*. La journée d'étude du 30 septembre et PQ07 ont demandé la rédaction de communiqués de presse ainsi que la mise à jour de notre site web.

La signature de nouvelles ententes collectives provoque plus de travail pour les employés de l'APASQ, à cause du suivi quotidien qu'exige le respect de nos ententes par les compagnies de production pour que des demandes de contrats soient faites.

En vertu des responsabilités inscrites à notre mission, nous avons le souci de poursuivre nos démarches vers l'amélioration des conditions de vie et de pratique de nos artistes. Le manque de revenus a malheureusement pour effet de diminuer notre capacité à intervenir adéquatement dans certains milieux.

Nous avons impérativement besoin de nouvelles ressources financières, le taux de cotisation syndicale de 4% exigé de nos membres est déjà l'un des plus élevé du milieu. Ce taux devra être réduit le plus rapidement possible. Nous croyons qu'un élargissement des domaines couverts par les conventions collectives améliorera notre autonomie financière, mais générera aussi une charge de travail plus importante dans l'administration quotidienne de l'APASQ et commandera probablement un ajout de personnel. Nous maintenons qu'un meilleur support financier du CALQ sera un levier important pour la croissance de l'APASQ.

La *Mission d'examen* a été réalisée par Monsieur Pierre Blais, CA, de la firme G. Blais & Associés, sise au 155, rue Brunelle, Beloeil J3G 2M9. La préparation du dossier est réalisé par Madame Manon Dufresne de la même société de comptables agréés. C'est Madame Caroline Landry, technicienne comptable, qui assure notre suivi à l'interne à raison d'une journée par semaine.

10. En résumé : LES GRANDS DOSSIERS DE L'APASQ

PERSPECTIVES POUR 2007

Voici les projets auxquels nous porterons une attention particulière:

La suite de la journée d'étude du 30 septembre : un comité de suivi et de mobilisation vers les États généraux du théâtre

Afin de mettre en place des mécanismes de changements, le deux décembre dernier, le CA de l'APASQ a fait un post-mortem de la journée d'étude et a structuré son plan d'action pour la prochaine année. Nous souhaitons influencer le débat aux États généraux d'octobre 2007 qui sont organisés par le CQT. Devant l'ampleur de la détérioration des conditions socioéconomiques de nos artistes depuis quinze ans, l'APASQ souhaite que ses membres soient solidaires quant à revendiquer l'amélioration de leurs rémunérations dans la pratique de leurs métiers en arts de la scène au Québec.

La recherche de partenaires se poursuit pour PQ07 et la mise en valeur de la scénographie : Nous avons présenté des demandes de subventions spécifiques à la réalisation de ce projet aux trois paliers de gouvernement. Nous cherchons aussi des appuis privés. Une équipe s'affaire à réaliser le nécessaire pour notre participation à PQ07 du 14 au 24 juin 2007. Ce projet, APASQ/OISTAT(crs/src) met en valeur le processus de création des artistes concepteurs du Canada. Ce projet est soutenu financièrement par le CAM, le CALQ et possiblement le CAC.

La mise à jour des plans des salles du Québec, : le soutien financier devrait venir du MCCQ

Initialement présenté sous le nom « d'Équerre et rideaux » par Katherine Brochu et Deline Pétrone, ce projet vise à rendre accessible en ligne la plupart des plans et devis des salles de spectacle du Québec, idéalement dans un format normalisé. Le projet est maintenant développé par Martin Gagné et Nicolas Marrion sous le nom de Salles du Québec. Ce projet a été relancé, en juin 2006, auprès d'Alain Filion du CALQ. Cet organisme ne dispose pas du budget nécessaire pour soutenir les objectifs de réalisation du projet mais est disposé à faire les représentations nécessaires auprès du MCCQ qui pourrait subventionner ce projet. Reçu positivement par le CALQ, c'est un projet qui aurait un effet bénéfique pour l'ensemble du milieu du spectacle du Québec. Il aurait, entre autre, comme effet immédiat, une diminution drastique de la redondance de travail accompli présentement par les concepteurs, directeurs technique, directeurs de production et directeurs de tournée qui tous perdent un temps fou à redessiner les salles visitées.

Formation continue, mettre en place des projets qui soulèvent l'intérêt commun.

C'est grâce au CQRHC et à Emploi-Québec que ce service est désormais accessible aux artistes. La formation continue étant très prisée par les membres, ce dossier demeure une priorité. Lors de la planification de 2005, nous avons considéré les résultats de l'analyse sur les besoins en formation continue conduite par Monsieur Pierre Tremblay. Malgré les cinq nouveaux projets acceptés pour l'année 2006-2007, deux de ceux-ci ont été annulés faute de participants. Il s'agit des projets « éclairage urbain » et « lecture de musique ». Nous espérons que les projets « gestion estimés des coûts de réalisation et matériels » et « la gestion de la négociation des contrats » seront très prisés en 2007. D'autres projets sont actuellement en demande. Les membres seront avisés en mai.

Négociation des ententes collectives :

Nous souhaitons conclure en 2007 les négociations en cours avec l'ADISQ, TAI, l'APTP.

Après la conclusion de deux de ces trois négociations, déposer des avis de négociations auprès de l'Opéra de Montréal et de l'Opéra de Québec, nos membres étant plus actifs dans ces secteurs depuis le changement de garde à l'Opéra de Montréal.

Juridictions et défense des intérêts des concepteurs :

Nous poursuivons nos représentations pour faire reconnaître comme artistes les régisseurs et les assistants metteurs en scène auprès de la CRAAAP.

Communications :

Régulariser la publication du *Didascalie* demeure une priorité pour faire connaître à nos membres les activités et les enjeux qui animent l'APASQ. Ce bulletin devrait paraître à chaque mois en version électronique.

Notre site web sera renouvelé en 2007 et actualisé de façon régulière.

Nous souhaitons régulariser la transmission de l'information en utilisant : *Info-Négo* et *Saviez-vous que*.

Nous souhaitons développer un lien de communication permanent avec les institutions d'enseignement et les étudiants par l'entremise des babillards.

Représentation:

L'APASQ doit occuper la scène politique et médiatique, être présente dans les débats, développer ses contacts avec les représentants du gouvernement, de l'opposition et du ministère pour obtenir une meilleure écoute lorsqu'il est temps de porter ses demandes sur la place publique.

Administration:

Finaliser l'implantation des bases de données dans l'administration quotidienne. Améliorer le suivi des productions et des contrats.

Malgré un contexte budgétaire contraignant pour le fonctionnement de l'année 2006, l'un de nos plus grands défis reste l'amélioration de la gestion des contrats de nos membres afin de faire respecter les conventions mises en place et de faire en sorte que les remises dues par les producteurs soient payées dans les délais fixés. Ce suivi systématique des productions en cours contribue à éviter la prolifération d'abus (souvent fait de façon inconsciente) de la part des producteurs aux dépens de nos membres et une perte de revenus significatifs pour notre association. Nous visons également la poursuite de l'amélioration de la gestion des échanges avec nos membres et le resserrement du contrôle des adhésions, en ce qui a trait au paiement des cotisations annuelles, des permis et à l'inscription au REER collectif.

Caisse de sécurité des arts de la scène (CSAS) :

Établir un conseil d'administration distinct. Terminer la définition de statuts et règlements propre à la CSAS. Soumettre au plus tard ces statuts et règlements à l'assemblée générale au printemps 2007.

Musée de la scénographie :

Nous comptons trouver de nouveaux moyens de raviver l'intérêt des instances en culture au Québec.

Comme la BNQ a obtenu officiellement la gestion des archives nationales en décembre 2004, une relance pourrait être effectuée cette année.

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISÉS

ACT :	Association des compagnies de théâtre
ADC :	Associated Designers of Canada
ADISQ :	Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo
APTP :	Association des producteurs de théâtre privé
AQAD :	Association québécoise des auteurs dramatiques
AQT :	Académie québécoise du théâtre
BNQ	Bibliothèque Nationale du Québec
CALQ :	Conseil des arts et des lettres du Québec
CAM :	Conseil des arts de Montréal
CITT :	Canadian Institute for Theatre Technology
CQT :	Conseil québécois du théâtre
CRAAAP :	Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs
CQRHC :	Conseil québécois des ressources humaines en culture
CSAS :	Caisse de sécurité des arts de la scène
FNC/CSN :	Fédération nationale des communications / Confédération des syndicats nationaux
MAL :	Mouvement pour les arts et les lettres
MCCQ :	Ministère de la culture et des communications du Québec
PACT :	Professional association of canadian theater.
PQ 03 :	Quadriennale de Prague 2003
PQ 07 :	Quadriennale de Prague 2007
SDMSV :	Société de développement du Musée pour le spectacle vivant
TAI :	Théâtres Associés inc.
TUEJ :	Théâtres Unis Enfance Jeunesse
UDA :	Union des artistes

NOS PARTENAIRES

